



TOURISME SAUVER LE METIER DE VOYAGISTE

Voilà un peu plus d'une année qu'un nouveau décret régissant l'activité des agences de voyages a été promulgué. Un décret qui a libéré, facilité l'accès au métier de voyageur avec une outrecuidance inouïe.

Désormais tout diplômé universitaire est potentiellement admissible à l'exercice du métier de voyageur. Une opportunité que près de 500 universitaires de toutes filières n'ont pas manqué de saisir. En une année seulement, en effet, le nombre d'agences de voyage s'est vu accroître de 25 %. C'est-à-dire que le quart des agences de voyages existant depuis près de trente ans a été créé en une seule année. Et le processus continue. Architectes, médecins et autres diplômés des universités se retrouvent des vertus de voyageurs.

C'est l'année, remarquera-t-on, de tous les scandales et dont les théâtres touristiques tunisiens, turcs et égyptiens ont été les tristes témoins. Des scandales où des touristes algériens ont subi de mauvais traitements et où l'image de l'Algérie a été vivement écorchée. En cause, l'appât du gain facile que l'ouverture d'une agence suggère, la cupidité de certaines agences et leur manque de professionnalisme.

Où est l'image de l'agent de voyages qui planifie, qui anticipe, qui négocie les contrats, qui prémunit ses clients, s'engage pour eux et dont la satisfaction passe avant le gain et, est au sommet de la pyramide des besoins ?

Pendant de nombreuses années et même pendant les années les plus terribles qu'a connus le tourisme algérien, ce profil du voyageur a prédominé la scène du voyage et la corporation des voyageurs. Tous comportements qui s'éloignaient des règles, du reste peu nombreux, étaient rapidement pointés du doigt et sujets à remise à l'ordre.

Ce décret a augmenté, en peu de temps, et de façon substantielle le nombre d'agences mais il en a écorné l'âme. Une pléthore sans précédent.

Examinons quelques chiffres par delà les frontières.

10 millions de touristes et 240 000 lits au Maroc pour un millier d'agences de voyages, soit un rapport d'une agence pour 10 800 touristes et 254 lits.

Près de 6 millions d'entrées de touristes en Tunisie pour environ 600 agences, soit une agence pour 10 000 touristes et une agence pour 400 lits, les capacités étant d'environ 240 000 lits.

En France, avec 6000 agences et 85 millions d'entrées de touristes, ce sera une agence pour 14 200 touristes et une agence pour 850 lits.

La comparaison avec l'Algérie sera déconcertante. Avec 2 500 agences et 2,5 millions d'entrées de touristes, on aura un rapport d'une agence pour 1000 entrées seulement.

Autant dire qu'en Algérie, les agences de voyages se marchent sur les pieds.

Mais ce n'est pas tant la pléthore qui constitue le problème majeur.

C'est plutôt du côté de l'absence de professionnalisme, en voie de remplacement par l'esprit de rente qu'il faut chercher l'erreur.

Le professionnalisme dans le tourisme est, en effet, en net recul par rapport aux années de gloire du tourisme algérien. Les instituts de formation, à tous les niveaux répondaient aux besoins de l'époque. L'activité prolifique aidait à consolider les connaissances et la maîtrise de métiers. Le recul de l'activité touristique dès le début des années 90, la désertion de la destination touristique par la clientèle étrangère ont eu un impact néfaste sur le professionnalisme et l'exercice des métiers de façon générale. L'expérience du terrain ne se cultivant pas, en raison de l'absence de touristes, les programmes de formation des instituts et écoles hôtelières étant obsolètes, les portes sont alors grandes ouvertes pour des non initiés issus d'autres secteurs de la formation et de l'enseignement.

Il en est résulté une dépréciation des métiers du tourisme, considérés désormais comme à « la portée de tout le monde ». D'où cette facilité par laquelle il est permis à tous d'accéder à la fonction d'agents de voyages. Contrairement aux grandes nations touristiques qui posent comme première exigence la qualification professionnelle à l'exercice de ces métiers et les formations spécialisées de haut niveau pour accéder aux sésames des agences de voyages.

Par ailleurs, considérer qu'en facilitant l'accès aux agréments réduira le chômage est faux. 1000 agences qui réussissent peuvent employer 5000 personnes mais 5000 agences qui échouent réduiront à néant ces emplois.



Tourisme
magazine

Édité par Interexpo

Directeur de la publication

Slimane SEBA
slimanseba@yahoo.fr

Directrice Artistique

Imen MEKERKEB ABERRANE

Ont collaboré à ce numéro

Slimane Seba
Imen Mekerkeb Aberrane
Reda Zemouchi
Fatiha Aïd
Mohamed Bourad
Zaid Zoheir
Adam Lâzâr
Szilvia Oláh
Mahmoud Zani

Publicité - Abonnement

Tél. / Fax : 023.13.13.46
email : interexpos@yahoo.fr

Impression

ediwane

Distribution

Centre : INTEREXPO

Est : El Khabar - Diffusion (KDP)
Ouest : KDP Oran

Création, Conception et Réalisation



Hay En-nour Bt 07 local 03, route
de l'hôpital - Béni Messous - Alger
Tél. / Fax : 023.13.13.46
tourismemagazine@yahoo.fr
www.tourismemagazine-dz.com